

Auxiliaire de recherche



Action Autonomie

3958, Dandurand, 3^e étage, Mtl (Qc) H1X 1P7

T : 514 525-5060

F : 514 525-5580

C : lecollectif@ActionAutonomie.qc.ca

W : <http://www.ActionaAutonomie.qc.ca>

PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du chercheur d'Action Autonomie, la personne recherchée aura à :

- > Recenser à partir d'une grille d'analyse préétablie, les faits saillants des dossiers des individus ayant fait l'objet d'une requête de garde en établissement de juin 2021 à mai 2022. La cueillette de données se fera en personne au Palais de justice de Montréal.
- > Produire les tableaux Excel selon des demandes préétablies et selon l'évolution des travaux.

EXIGENCES ET PROFIL DE RECHERCHE

- > Diplôme ou études en cours de 2^e cycle dans une discipline pertinente ou équivalence
- > Expérience en cueillette de données
- > Avoir accès et connaître le logiciel de traitement de données PASW (Predictive Analytics Software) autrefois nommé SPSS (Statistical Package for Social Sciences)
- > Excellent esprit d'analyse
- > Rigueur, minutie, habilité à rendre à terme un projet d'envergure
- > Autonomie et sens de l'organisation
- > Intérêt pour la défense des droits de personnes en situation de vulnérabilité

CONDITIONS

- > Contrat d'une durée de 200 heures, au rythme de plus ou moins 20 h par semaine.
- > Le salaire est de 30 \$ / l'heure.
- > La majeure partie du travail devra effectuer entre de juin à septembre 2023.
- > Des demandes ponctuelles pour la production de tableaux supplémentaires pourront être adressées jusqu'à l'automne 2024.

COMMENT POSTULER

- > Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre faisant état de vos motivations **au plus tard le 31 mai**, à Diane Dupuis, à l'adresse : DDupuis@ActionAutonomie.qc.ca
- > Notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront sélectionnées pour une entrevue.
- > Merci de ne pas téléphoner.

Action Autonomie le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal a pour mission la défense et la promotion des droits individuels et collectifs des personnes vivant ou ayant vécu avec une problématique de santé mentale.

La Loi sur la protection des personnes dont l'état mentale présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, autorisant la garde en établissement, est au cœur de nos préoccupations, car notre pratique et maintes recherches démontrent que les abus vécus par des personnes soumises à des hospitalisations forcées sont nombreux et devenus chose courante.

C'est dans ce contexte que depuis 1996, nous entreprenons des recherches pour recenser le nombre de requêtes de garde en établissement et vérifier (l'état de situation) la qualité de l'application de la loi. Nous sommes à la recherche d'une personne apte à recueillir et analyser les dossiers au palais de justice de Montréal.